



12.2.2019

AMENDEMENTS

1 - 14

Projet de rapport
Arndt Kohn
(PE626.823v01-00)

Décharge 2017: budget général de l'Union européenne – Médiateur européen
(COM(2018)0521 – C8-0325/2018 – 2018/2174(DEC))

Amendement 1
José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra

Proposition de décision 1
Paragraphe 1

Proposition de décision

1. donne décharge au Médiateur européen sur l'exécution du budget pour l'exercice 2017; / ***ajourne sa décision concernant la décharge au Médiateur européen sur l'exécution de son budget pour l'exercice 2017;***

Amendement

1. donne décharge au Médiateur européen sur l'exécution du budget pour l'exercice 2017;

Or. en

Amendement 2
Ryszard Czarnecki, Raffaele Fitto, Richard Sulík, Beata Gosiewska

Proposition de décision 1
Paragraphe 1

Proposition de décision

1. ***donne décharge au Médiateur européen sur l'exécution du budget pour l'exercice 2017; / ajourne sa décision concernant la décharge au Médiateur européen sur l'exécution de son budget pour l'exercice 2017;***

Amendement

1. ***ajourne*** sa décision concernant la décharge au Médiateur européen sur l'exécution de son budget pour l'exercice 2017;

Or. en

Amendement 3
Ryszard Czarnecki, Raffaele Fitto, Richard Sulík, Beata Gosiewska

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. relève que le budget du Médiateur est essentiellement administratif, un montant important étant consacré aux

Amendement

3. relève que le budget du Médiateur est essentiellement administratif, un montant important étant consacré aux

dépenses liées aux personnes, aux bâtiments, au mobilier, aux équipements et à divers frais de fonctionnement; constate qu'il s'élevait en 2017 à 10 905 441 EUR (10 658 951 EUR en 2016);

dépenses liées aux personnes, aux bâtiments, au mobilier, aux équipements et à divers frais de fonctionnement; constate qu'il s'élevait en 2017 à 10 905 441 EUR (10 658 951 EUR en 2016); *s'inquiète de l'augmentation considérable des dépenses liées aux bâtiments, aux équipements et aux installations, et souligne que ces coûts devraient être dûment rationalisés et réduits à un montant plus raisonnable;*

Or. en

Amendement 4

Ryszard Czarnecki, Raffaele Fitto, Richard Sulik, Beata Gosiewska

Proposition de résolution

Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. demande que la politique immobilière du Médiateur soit incluse dans son rapport annuel d'activité, d'autant que ces coûts doivent – cela est important – être dûment rationalisés et ne pas être excessifs;

Or. en

Amendement 5

Ryszard Czarnecki, Raffaele Fitto, Richard Sulik, Beata Gosiewska

Proposition de résolution

Paragraphe 4

Proposition de résolution

Amendement

4. *se félicite de l'engagement pris par* le Médiateur de veiller à ce que tous les fonds disponibles soient dépensés d'une manière axée sur les résultats et se félicite qu'il tienne compte des résultats d'un certain nombre de mesures et de données statistiques qui ont une incidence directe

4. *encourage* le Médiateur à *s'efforcer* de veiller à ce que tous les fonds disponibles soient dépensés d'une manière axée sur les résultats et se félicite qu'il tienne compte des résultats d'un certain nombre de mesures et de données statistiques qui ont une incidence directe

sur ses travaux; **relève** qu'en ce qui concerne les indicateurs clés de performance (ICP) adoptés dans le cadre de la stratégie «Vers 2019», des mesures **ont** été prises pour améliorer les résultats par des examens continus, la rationalisation des processus et le suivi des travaux; observe, cependant, que l'ICP pour la conformité globale, s'établissant à 85 %, n'a pas atteint l'objectif de 90 %; **encourage** le Médiateur à continuer d'améliorer ses résultats dans ce domaine;

sur ses travaux; **regrette** qu'en ce qui concerne les indicateurs clés de performance (ICP) adoptés dans le cadre de la stratégie «Vers 2019», des mesures **aient** été prises pour améliorer les résultats par des examens continus, la rationalisation des processus et le suivi des travaux; observe, cependant, que l'ICP pour la conformité globale, s'établissant à 85 %, n'a pas atteint l'objectif de 90 %; **exhorte** le Médiateur à continuer d'améliorer ses résultats dans ce domaine;

Or. en

Amendement 6

Ryszard Czarnecki, Raffaele Fitto, Richard Sulík, Beata Gosiewska

Proposition de résolution

Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. relève que le taux de conformité pour une période de 12 à 18 mois reste inférieur à l'objectif fixé par le Médiateur; est convaincu que l'objectif de 90 % est réaliste et peut être atteint; attend la réalisation de cet objectif pendant l'exercice 2018 ainsi que la présentation détaillée des résultats correspondants dans le rapport annuel d'activité;

Or. en

Amendement 7

José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra

Proposition de résolution

Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 bis. prend acte du fait qu'en 2017, le

nombre total de nouvelles plaintes traitées était de 2 181, dont 751 relevaient du mandat du Médiateur, contre 1 880 plaintes traitées en 2016, dont 711 relevaient dudit mandat; note par conséquent que le nombre de plaintes relevant du mandat a augmenté de 5,5%;

Or. en

Amendement 8
José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. se félicite des efforts continus visant à réduire les coûts de traduction, principalement liés à la production de publications; se félicite que les frais de traduction aient diminué de 11 %, passant de 293 000 EUR en 2016 à 263 000 EUR en 2017;

Amendement

14. se félicite des efforts continus visant à réduire les coûts de traduction, principalement liés à la production de publications; se félicite que les frais de traduction aient diminué de 11 %, passant de 293 000 EUR en 2016 à 263 000 EUR en 2017; *prend acte du fait que le rapport annuel d'activité du Médiateur reconnaît qu'un seuil a été atteint, en-dessous duquel il sera difficile de revenir à l'avenir; encourage par conséquent le Médiateur à continuer d'œuvrer, en tout état de cause, à la réduction des coûts de traduction, sans pour autant saper le bon fonctionnement des services de traduction et de publication;*

Or. en

Amendement 9
José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution

Amendement

16. salue les activités de communication menées avec succès par le Médiateur pour accroître sa visibilité et son rayonnement médiatique, notamment sa présence accrue sur les *médias* sociaux; se félicite que le Médiateur ait remanié son site internet pour le rendre plus convivial et qu'un contractant externe ait validé la conformité dudit site avec les lignes directrices sur l'accessibilité des contenus web; se félicite, en outre, du fait que le Médiateur ait décerné le premier «Prix d'excellence de la bonne administration» en 2017, créé pour récompenser les exemples de bonnes pratiques dans l'administration publique et les porter à l'attention du public;

16. salue les activités de communication menées avec succès par le Médiateur pour accroître sa visibilité et son rayonnement médiatique, notamment sa présence accrue sur les *réseaux* sociaux, **avec 22 790 mentions sur Twitter et une augmentation du nombre des abonnés de 16 %, qui porte celui-ci à 19 200 abonnés au total**; se félicite que le Médiateur ait remanié son site internet pour le rendre plus convivial et qu'un contractant externe ait validé la conformité dudit site avec les lignes directrices sur l'accessibilité des contenus web; se félicite, en outre, du fait que le Médiateur ait décerné le premier «Prix d'excellence de la bonne administration» en 2017, créé pour récompenser les exemples de bonnes pratiques dans l'administration publique et les porter à l'attention du public;

Or. en

Amendement 10

Ryszard Czarnecki, Raffaele Fitto, Richard Sulík, Beata Gosiewska

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. **salue** la mise en œuvre quasi intégrale des recommandations précédentes relatives à l'amélioration du système de suivi pour la mise à jour en temps utile de la situation personnelle et des données à caractère personnel des membres du personnel, qui peuvent influencer sur le calcul des allocations familiales;

Amendement

18. **prend acte de** la mise en œuvre quasi intégrale des recommandations précédentes relatives à l'amélioration du système de suivi pour la mise à jour en temps utile de la situation personnelle et des données à caractère personnel des membres du personnel, qui peuvent influencer sur le calcul des allocations familiales;

Or. en

Amendement 11

Benedek Jávor

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. se félicite de l'adoption de la politique de prévention et de protection du harcèlement ainsi que du programme de formation prévu pour l'ensemble du personnel, y compris au niveau de l'encadrement; se félicite, en outre, de l'adoption du guide sur l'éthique et la bonne conduite à l'intention du personnel du Médiateur et de la charte interne des bonnes pratiques de gestion; encourage le Médiateur à surveiller attentivement l'efficacité de sa politique dans ce domaine, à continuer de sensibiliser au sujet du harcèlement au travail et à promouvoir une culture de tolérance zéro vis-à-vis du harcèlement;

Amendement

22. se félicite de l'adoption de la politique de prévention et de protection du harcèlement ainsi que du programme de formation prévu pour l'ensemble du personnel, y compris au niveau de l'encadrement; se félicite, en outre, de l'adoption du guide sur l'éthique et la bonne conduite à l'intention du personnel du Médiateur et de la charte interne des bonnes pratiques de gestion; encourage le Médiateur à surveiller attentivement l'efficacité de sa politique dans ce domaine, à continuer de sensibiliser au sujet du harcèlement au travail et à promouvoir une culture de tolérance zéro vis-à-vis du harcèlement; **demande au Médiateur de faire rapport à l'autorité de décharge à ce sujet dans son prochain rapport annuel d'activité;**

Or. en

Amendement 12
Benedek Jávor

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. se félicite de l'adoption de la politique de prévention et de protection **du harcèlement** ainsi que du programme de formation prévu pour l'ensemble du personnel, y compris au niveau de l'encadrement; se félicite, en outre, de l'adoption du guide sur l'éthique et la bonne conduite à l'intention du personnel du Médiateur et de la charte interne des bonnes pratiques de gestion; encourage le Médiateur à surveiller attentivement l'efficacité de sa politique dans ce

Amendement

22. **relève qu'aucun cas de harcèlement n'a été porté devant le Médiateur en 2017;** se félicite de l'adoption de la politique de prévention **du harcèlement** et de protection ainsi que du programme de formation prévu pour l'ensemble du personnel, y compris au niveau de l'encadrement; se félicite, en outre, de l'adoption du guide sur l'éthique et la bonne conduite à l'intention du personnel du Médiateur et de la charte interne des bonnes pratiques de gestion;

domaine, à continuer de sensibiliser au sujet du harcèlement au travail et à promouvoir une culture de tolérance zéro vis-à-vis du harcèlement;

encourage le Médiateur à surveiller attentivement l'efficacité de sa politique dans ce domaine, à continuer de sensibiliser au sujet du harcèlement au travail et à promouvoir une culture de tolérance zéro vis-à-vis du harcèlement;

Or. en

Amendement 13

Benedek Jávor

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. constate avec satisfaction que la question du «pantouflage» a été abordée dans le guide sur l'éthique et la bonne conduite; invite le Médiateur à veiller à ce que ces lignes directrices soient effectivement appliquées;

Amendement

23. constate avec satisfaction que la question du «pantouflage» a été abordée dans le guide sur l'éthique et la bonne conduite; invite le Médiateur à veiller à ce que ces lignes directrices soient effectivement appliquées ***et lui demande de faire rapport à l'autorité de décharge dans son prochain rapport annuel d'activité;***

Or. en

Amendement 14

Benedek Jávor

Proposition de résolution

Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. ***note*** que des formations en matière de dénonciation des dysfonctionnements ont été organisées pour tous les membres du personnel; demande au Médiateur de garantir que tous ses agents sont correctement informés de leurs droits, par exemple lors de la phase d'intégration au moment de leur entrée en service; se

Amendement

25. ***relève qu'aucune affaire ayant trait à la révélation de dysfonctionnements n'a été présentée en 2017; note*** que des formations en matière de dénonciation des dysfonctionnements ont été organisées pour tous les membres du personnel; demande au Médiateur de garantir que tous

félicite de la réflexion du Médiateur sur la nécessité d'un travail plus proactif en ce qui concerne les règles et les politiques en matière de dénonciation des dysfonctionnements désormais en place dans les institutions, organes et agences de l'Union;

ses agents sont correctement informés de leurs droits, par exemple lors de la phase d'intégration au moment de leur entrée en service; se félicite de la réflexion du Médiateur sur la nécessité d'un travail plus proactif en ce qui concerne les règles et les politiques en matière de dénonciation des dysfonctionnements désormais en place dans les institutions, organes et agences de l'Union; *invite le Médiateur à continuer de montrer l'exemple;*

Or. en